



## Compte rendu de séance du Conseil Municipal

### Séance du 8 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe Maire.

**En application de l'article 4 du Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la réunion s'est tenue à huis clos.**

**Présents** : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DEQUEANT Marine, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume

Absents excusés : M. CARRE Philippe qui a donné procuration à M. SOYEZ, M. DELADERIERE Jean-Michel qui a donné procuration à M. LAGNIEZ.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 09

**Date de la convocation** : 04/06/2021 - **Date d'affichage** : 04/06/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PRUVOST Florence

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que neuf conseillers sont présents, Monsieur CARRE Philippe, absent excusé a donné procuration à Monsieur Soyez, Monsieur DELADERIERE Jean-Michel, absent excusé, a donné procuration à Monsieur Lagniez. Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h42.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers que la séance est enregistrée.

**1/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 mai 2021 :**

Monsieur Blondiaux donne lecture aux conseillers du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2021.

Le compte-rendu de la séance du 4 mai 2021 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

**- Point sur l'avancement des divers dossiers traités :**

\* **Le logement école** - Monsieur Fouquez, locataire, s'engage à quitter les lieux pour la fin de l'année 2021.

\* **DTA** - Diagnostic Technique Amiante - Monsieur le Maire a pris rendez-vous avec Monsieur Lesage pour le vendredi 18 juin à 8h30.

\* DECI - Monsieur Soyez a rencontré le commercial de la société TUBAO afin de chiffrer trois citernes pour la défense incendie de 30, 45 et 60 m3. Ce système permettrait d'installer des poteaux en moins. Le coût serait moindre.

\* Réfection trottoirs - Monsieur Demailly a rendez-vous avec le bureau d'études le jeudi 17 juin à 18h.

\* Au Bleu du Nord - Les Domaines visiteront les locaux le 15 juin à 15h30.

\* Le bac RELAIS n'a toujours pas été déplacé.

\* Les jardinières sont installées devant les classes et à la Mairie.

\* Pour BODET - Monsieur Blondiaux se renseigne pour d'autres devis.

## **2/ Délibération achat chapiteau :**

Monsieur le Maire a contacté GARNIER pour se renseigner, suite à son arrêt d'activités, au sujet du chapiteau utilisé pour la fête de Foncquevillers. Il est toujours en leur possession, il est estimé à 12 000 € et ne servait qu'à Foncquevillers.

Le contrôle sécurité a été effectué par GARNIER - coût 600 € - à effectuer tous les 2 ans.

La bâche est neuve - A partir de cette année, obligation du défibrillateur.

Garnier se propose de former des personnes au montage et démontage - il faut prévoir 5 h avec 5 personnes.

Pour le transport - prévoir une remorque de 10 mètres ou un chariot à paille -

Pour le stockage, aucune solution n'a été proposée.

Après un tour de table, tous les conseillers présents donnent leur ressenti : travail supplémentaire - disponibilité de chacun - les contraintes à assumer - engagement des personnes pour monter et démonter -

Le positif : gain en sérénité - rentabilité - opportunité.

Toutes les associations pourront le demander et en disposer - La Commune mettra en place une convention de mise à disposition mentionnant les conditions de prêt - les réservations - les moyens humains -

Jusqu'à présent, le Comité des Fêtes le louait chaque année pour la fête communale et en assurait la charge financière complète. Ce sera un avantage certain au niveau pécuniaire. Le Comité des Fêtes a toujours participé à certains achats pour la Commune avec les bénéfices réalisés. A ce jour, la Commune avait décidé de financer le feu d'artifice du 13 juillet, elle ne le pendra plus en charge en contrepartie de la gratuité du chapiteau.

Après en avoir délibéré, les conseillers décident d'acheter le chapiteau pour le montant prévu.

**Vote POUR 9 - ABSTENTION 1 (M. DEMAILLY) - CONTRE 1 (M. MOITREL)**

## **3/ Remplacement PC Secrétariat :**

Il a été remplacé en juin 2016 - Le navigateur est sous Windows 7 qui ne peut plus être mis à jour.

Monsieur le Maire a demandé 2 devis - 1 à la Société ICEA pour un montant de 1 428,20 € HT et 1 à la Société ITECH pour un montant de 1 090,84 € HT.

Les conseillers ont comparé les 2 devis - La Société ITECH a été retenue - l'assistance technique est gratuite - le coût du forfait installation est moindre - les techniciens sont plus facilement joignables.

Revoir pour une extension de garantie de trois ans, soit 47,50 € en plus.

**Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0**

## **4/ Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021 :**

Les conseillers ont renseigné les tours de permanence avec des assesseurs extérieurs en renfort.

## **5/ Fête de la musique le lundi 21 juin :**

Monsieur Deladerière est en contact avec Madame Lamblin, Présidente de l'association "Les Amis Réunis" qui organise chaque année cette manifestation - De part et d'autre, il faut attendre les nouvelles directives Un rendez-vous est pris pour samedi 12 juin à 10h.

#### **6/ Cérémonie du 1er juillet :**

Comme l'année dernière et n'ayant pas plus de visuel, la cérémonie se déroulera en comité restreint -

Rassemblement à 18h15 devant la Mairie - Défilé avec dépôt d'une gerbe au cimetière britannique, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et dépôt d'une gerbe à la stèle des aviateurs canadiens -

#### **Manifestation du 13 juillet :**

L'organisation incombe au Comité des Fêtes - Elle se déroulera au Jeu de Paume - Respect du protocole en place - Pas de buvette - Service à table sur réservation - Possibilité de repas à emporter - Feu d'artifice -

Réunion pour la préparation le vendredi 11 juin à 19h - Distribution de flyers semaine suivante -

#### **Fête Nationale du 14 juillet :**

Des drapeaux seront installés dans les rues - Organisation de la journée comme une kermesse avec repas et jeux -

Défilé avec dépôt de gerbe au monument aux morts -

#### **7/ Compte Rendu de la réunion AFR du 18 mai :**

Pour envisager des travaux dans les chemins, il faut 4 à 5 ans de cotisations - La taxe est de 6,50 € l'hectare -

Il est prévu que l'AFR achète 2 tonnes d'enrobé à froid pour combler les nids de poules en attendant la programmation de travaux sur un linéaire important - Il a été convenu que tous travaux concernant les chemins hors agglomération (chemins AFR - voies et chemins communaux) seraient pris en charge à parts égales par la Commune et l'AFR.

#### **8/ Compte Rendu de la réunion CCSA du 7 juin :**

Monsieur Demailly fait le récapitulatif des différents thèmes exposés.

Collaboration des 5 Com de Com (les Campagne de l'Artois, le Ternois, Osartis-Marquion, Sud Artois, CUA) pour le Contrat de Relance et de la Transition Ecologique de l'Arrondissement d'Arras - un budget de 50 Millions d'Euros est prévu pour des travaux sur 5 ans.

Une modification simplifiée du PLUI est prévue en tenant compte des oublis, seules des modifications mineures peuvent être revues.

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), l'exonération a été refusée.

Le marché groupé pour la prestation de livraison de repas en liaison froide a été attribué à la Société API.

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) - 3 artisans ont obtenu des aides suite à leurs demandes de subventions (FISAC et CCSA).

La CCSA va prendre de nouvelles compétences -

La compétence "Action Sociale" a été exclue suite aux débats entre les Conseillers communautaires - Budget annexe estimé à 600 000 €, soit un coût 8 € / habitant si cette compétence était prise aujourd'hui, pour passer à 15 € / habitant dans quelques années - Il y a déjà un Pôle Social à Croisilles en partenariat avec la CAF, il fonctionne très bien en étant géré par la Commune - Un essai équivalent avait été fait à Hermies, sans résultat, et donc sans suite.

4 Pôles principaux sont envisagés Croisilles, Bucquoy et Bertincourt ont les infrastructures adaptées, si besoin Bapaume pourrait également proposer des locaux.

Il a été évoqué une volonté de mobilité de ce service ainsi que des intervenants extérieurs.

En conclusion, Croisilles reconduit son partenariat avec la CAF pour 3 ans, le sujet sera de nouveau relancé avec implication des Communes pour évoquer de nouveau cette prise de compétence l'année prochaine.

### **9/ Commission Embellissement du 29 mai :**

Monsieur Soyez en fait le compte rendu.

Les panneaux sur la Place vont être remis à jour avec le plan du village et les sentiers pédestres -  
Egalement le remplacement des bancs et de certaines poubelles.

Monsieur Demailly a commandé le complément de fleurs.

Monsieur Moitrel se charge de l'éclairage du monument aux morts.

Monsieur Blondiaux s'occupe de l'installation de pots garnis de fleurs sur les trottoirs.

Aux entrées du village, des armatures métalliques seront implantées pour y installer des fleurs.

Sur la façade de la Mairie, des fixations seront mises afin de maintenir les drapeaux.

Le Comité des Fêtes prendra à sa charge l'acquisition de guirlandes de Noël à ajouter autour du grand sapin, l'association les installera cet été pour protéger et ne pas détériorer le gazon.

Les panneaux de direction pour les sentiers pédestres seront remplacés.

Monsieur Deladerière se renseigne pour installer une aire de jeux.

### **10 / Peinture de la salle des fêtes :**

Elle est achetée - La réfection est toujours prévue.

### **11/ Questions diverses :**

a) Madame Dequéant informe les conseillers que l'association 3A souhaite reprendre ses séances du vendredi. Le conseil accepte de laisser la salle des Fêtes à disposition de l'Association après les élections. Les séances pourront tout de même reprendre le 11 juin en extérieur.

b) Monsieur Blondiaux mentionne que le panneau à la sortie de Foncquevillers Direction Hébuterne est abimé.

c) Madame Balavoine fait part de la possibilité de réserver 50 choristes pour une représentation dans l'Eglise le 11 décembre - durée 2h30 - Entrée demandée 5 € / personne - Le groupe se charge de tout -

d) Monsieur Soyez remonte les désidératas récurrents des habitants - Prévenir des chiens errants, des dangers et nuisances qu'ils occasionnent - Rappel que les chiens doivent être tenus en laisse - La circulation perturbée par des jeunes qui font du rodéo en vélos - Les odeurs du fossé le long de la rue Bacon -

A ce dernier sujet, Monsieur le Maire fait remarquer aux conseillers qu'il a rencontré Monsieur Dervaux pour solutionner le rejet de ses eaux de surface à la stabulation rue Bacon - En effet, dans le Permis de construire de l'époque, seul le rejet des eaux de gouttière a été accepté - Il n'y a pas de déclaration sur les plaques de silo.

Le Permis de construire de Monsieur Dervaux pour la construction d'un poulailler rue de Gommecourt a été accepté - conseil a été donné à Monsieur Dervaux de faire passer un huissier afin de constater l'affichage réglementaire - Pour la défense incendie, une cuve de 120 m3 devra être installée.

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23 heures 50.

La prochaine réunion est prévue le 6 juillet.

Fait en Mairie, le 11 juin 2021

Le Maire,

Christophe LAGNIEZ

